

CFPPA Vallée de la Drôme – Diois - Vercors

Type de structure :
Organisme de formation

Coordonnées

Adresse : avenue de la Clairette

Code postal : 26150 **Ville :** DIE

Tel : 04.75.22.04.19 **Fax :** 04.75.22.10.11

E-mail : cfppa.die@educagri.fr **Site Web :** www.cfppa.die.educagri.fr

Personne ressource pour les entreprises bio : Emmanuel PLANTIER

Présentation générale de la structure (10 lignes maxi)

Dans un environnement économique, social et culturel en pleine mutation, la place du monde rural et de l'exploitation agricole change.

Souvent considérées comme non viables, les petites exploitations sont, par leurs fonctions non-productives (comme la gestion de l'espace), considérées comme les éléments moteurs de la vitalité de certains territoires. Par ailleurs l'agriculture biologique doit répondre aux attentes de la société en termes de volume et de qualité pour l'alimentation, notamment la Restauration Hors Foyer (RHS) en produits bio. Le revenu agricole est en outre devenu un complément de ressources non négligeable pour des familles, parfois d'origine non rurale. Le CFPPA Vallée de la Drôme - Diois - Vercors s'est naturellement adapté à l'évolution de la demande en matière de formation d'une population dont le profil, l'origine et les préoccupations ont changé.

Le "Pays Diois", à la frontière entre Alpes et Provence, est riche en diversité de filières (viticulture, plantes médicinales et aromatiques, élevage ovin et caprin, maraîchage, tourisme rural). Il est connu pour sa clairette, mais aussi pour son dynamisme en matière d'agriculture biologique (aujourd'hui, 25% des terres y sont en Bio, pour une moyenne nationale de 2%)

Offres de services pour entreprises du secteur Bio (10 lignes maxi)

Descriptif - Prestations :

Le CFPPA a choisi d'accompagner l'ensemble des acteurs du Diois et de la vallée de la Drome dans cette singularité "Bio".

Pour ce faire, il s'appuie sur un réseau d'agriculteurs "référents" expérimentés, et entretient une relation constante avec les élus et l'ensemble des professionnels des filières concernées. Il propose aux porteurs de projets d'installation, ainsi qu'aux personnes en activité, différents types de formations:

- Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA) "bio", autour de trois axes optionnels: maraîchage, élevage, viticulture (durée 12 mois, niveau 4)
- CS en agriculture biologique. Production, transformation et commercialisation (durée 6 mois niveau 4) Fondements de l'agriculture biologique - outils de gestion technico-économique - conversion en AB
- Stages VIVEA /FAFSEA pour exploitants ou ouvriers agricoles : gestion de la matière organique, fertilité des sols, itinéraires techniques en AB pour légumes plein champs, naturopathie animale, ...